Belgique

Un cas d'insolation a eu lieu à Celles, lundi dernier. Jean-François Lesenne, d'Anseroeul, vieillard de 77 ans, a été relevé à l'état de cadavre sur le bord d'un chemin où il s'était couché quelques heures auparavant, sur un tas de foin. Des passants l'avaient engagé à se lever, mais il leur avait répondu qu'il préférait rester au soleil pour guérir son rhumatisme.

—

On lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« Nous apprenons avec joie que l'épidémie de variole qui, depuis six mois, a fait ant de victimes a Tournai, disparaît. L'enseignement qu'elle a laissé, quant à la prophylaxie, a démontré une fois de plus toute la puissance préservatrice du précieux vrus vaccin, pourvu toutefois que l'on ait soin de se conformer à quelques précautions, malheureusement trop souvent négligées. C'est ainsi que la classe aisée et réellement intelligente, confiante dans l'admirable vaccination jennérienne, a été préservée de la plus contagieuse et de la plus grave des fièvres éruptives ; et que la classe pauvre, abandonnée aux chances aléatoires d'une négligence incompréhensible, quant à la vaccination et à la revaccination, en ont été cruellement maltraitée.

—

On écrit de Mell, à la date du 13 juin, au *Courrier de l'Escaut* :

« Nous avons eu hier un temps épouvantable. Le tonnerre et les éclairs se succédaient avec une effrayante rapidité. Tout-à-coup, des grêlons, de la grosseur d'un œuf de pigeon, tombèrent avec un bruit horrible et en quantité innombrable. Les fèves, les lins et les pommes de terre ont le plus souffert. En maints endroits, sur dix tiges de lin, six sont coupées par la grêle. Après cette grêle, une pluie diluvienne est tombée pendant une demi-heure, avec une violence indescriptible. Les prairies sont ravagées, aplaties, comme s'il n'y avait plus d'herbe. »

Faits Divers

On écrit de Dax, 15 juin.

« Un étrange suicide vient d'avoir lieu ici. Un capaitaine du 49e de ligne, se rendant à Bayonne à Bordeaux, a quitté le train à la station de Dax et s'est rendu à l'hôtel de l'Europe, situé au Sablas (faubourg de la ville). A peine dans sa chambre, il s'est coupé la gorge avec un rasoir, sans attendre même que la bonne de l'hôtel, qui avait monté sa valise, eût le temps de sortir. Cet officier avait trente-cinq ans environ. On ne connait pas encore les causes de cet acte de désespoir. »

— UNE AUDACIEUSE ÉVASION. — La *Semaine d'Yssingeaux* raconte, de la manière suivante, l'évasion d'un détenu dans la maison d'arrêt; évasion, dit ce journal, digne des héros de Ponson du Terrail :

« Moulla était parvenu d'abord à enlever et à replacer à volonté, et cela, paraît-il, sans trace apparente, la gâche de la serrure de sa chambre. Par un procédé aussi simple qu'ingénieux, il avait ouvert le guichet de sa porte, et, grâce à cette ouverture, il avait pu faire glisser un énorme verrou qui la fermait extérieurement. Il s'était ensuite introduit, armé d'une hache, dans une chambre habitée par un fou, et, à travers un double plancher qu'il avait défoncé, il avait pu pénétrer dans la pièce au-dessous, où se trouvait le linge sale et où il s'était emparé de plusieurs draps. Delà, comme il ne pouvait reprendre le même chemin à cause de l'élévation de l'appartement, il s'était engagé dans un corridor aboutissant à une porte massive fermée à l'aide d'une serrure et d'un verrou, et donnant sur un escalier; serrure et verrou avaient cédé comme par enchantement, absolument comme si Moulla eût connu le fameux : Sésame, ouvre-toi, des contes orientaux. Parvenu à l'étage supérieur, il n'avait, enfin, atteint le toit qu'après des efforts inouis et après avoir enfoncé deux trapes munies de solides cadenats. Du toit de la prison, Moulla dut encore grimper sur celui d'une maison voisine, le parcourir dans toute son étendue, atteindre l'extrémité donnant sur une impasse de la rue Notre-Dame, pour attacher à un support de Chéneau ses draps solidement noués ensemble, et, enfin, descendre, au risque de se rompre vingt fois le cou, d'une élévation de 14 à 15 mètres dans la rue. Cette seconde partie, la plus périlleuse du drame, a été exécutée par Moulla, avec autant de bonheur que la première, malgré une nuit des plus noires, qui devait rendre l'opération plus dangereuse et plus difficile.

» Moulla est originaire de Saint-Voy, il habitait actuellement au lieu de Bonnefonds, commune de Saint-Jeures. C'est un malfaiteur des plus dangereux; il a déjà subi plusieurs condamnations fort graves.

» Le lendemain de son évasion, il a été vu près Saint-Jeures, traversant un bois, pieds nus, (il avait laissé ses sabots à la prison).

» Malgré les recherches les plus actives de la police, il n'a pu être repris. »

Revue des Modes

La mode se nourrit de fantaisie et vit de changement; et, comme l'a dit Voltaire, « elle paraît, fuit, revient et naît dans tous les temps ». Sans compter qu'elle renaît souvent d'elle-même : nous en avons des preuves tous les jours sous les yeux. Y avait-il assez longtemps, par exemple, que le mantelet et l'écharpe étaient laissés de côté, lorsque l'an passé, on les vit reparaître? Aujourd'hui, la mode, confirmant cette loi, déclare le mantelet de dentelle de haute élégance. Seulement la fantaisie, exigeante à son tour, y met une condition : c'est que la dentelle soit une sorte de guipure brodée, épaisse par conséquent, avec volans assortis. Tel est le genre; il n'y a plus qu'à baisser pavillon, et vous allez voir que tout le monde s'inclinera.

Mais voici une chose plus surprenante encore : la pelisse « à la bonne femme » nous arrive du fin fond des oubliettes de nos grand'-mères, où elle était restée ensevelie si longtemps! Ce n'est pas un on-dit; nous l'avons vue, de nos yeux vue, ces jours derniers, sur les épaules d'une jolie Parisienne. C'est bien toujours le même modèle d'autrefois, sorte de jupe plissée autour d'un empiècement que dissimule un grand col (jadis un capuchon); la manche est celle de la visite. — Il y a encore des campagnes dans notre Flandre où de vieilles paysannes ont conservé leurs anciennes pelisses, ces fameuses pelisses d'indienne dont on rabattait le capuchon sur la tête par les grands froids! Voilà des bonnes femmes qui seront sans doute bien étonnées d'être si fort à la mode.

La pelisse que nous avons aperçue est en vigogne à carreaux ton sur ton; tous les bords sont garnis d'un petit volant froncé; avec cela, des manches de « visite ». Cette innovation est appelée à faire sensation, croyons-nous, dans le monde élégant. Avec le goût incontestable que possèdent nos couturières, nous pouvons être tranquilles sur le sort de la nouvelle venue. De l'opinion de beaucoup d'artistes, les femmes sont aujourd'hui mieux habillées que jamais; il est donc probable que les adeptes de la mode feront cadrer la pelisse susdite avec le reste.

Dans tous les cas, elle sera parfaitement accueillie comme houppelande de voyage, d'excursions, de bains de mer, de campagne, elle remplacera avantageusement l'ulster, qui commence à être déclassé. L'hiver venu, on sera fort aise d'utiliser sérieusement cette forme confortable, et nous ne serions pas étonnés de la voir confectionnée en velours ou en satin, avec de riches plissés de dentelle ou un entourage de fourrure. Qui vivra verra :

Pendant le courant de la saison de printemps, nous avons eu l'occassion de signaler, comme en ce moment, la réapparition d'anciens objets de toilette, tels que la broderie bretonne et tout le genre breton : les fraises pour ruches de cou ; la guimpe et la modestie, convenant toutes deux aux corsages ouverts ; la capote avec brides, remplaçant les chapeaux en l'air; la poche apparente sur nos robes, l'aumonière, le sac, — et voici qu'on parle du cabas! — enfin, les mitaines de filet, noires ou blanches, très-longues, ou demi-longues, et en dernier lieu la mitaine en peau de Suède, contre laquelle, pour le coup, nous nous révoltons.

On aurait dit la fête des fleurs, à cette belle réunion du Derby — la fête hippique la plus intéressante de la saison, — tant il y en avait sur les chapeaux et partout où il est convenu d'en porter! Que de gracieuses combinaisons, que d'heureux mélanges parmi tous les spécimens de coiffures que nous présente la brillante société réunie au pesage, et comme ils font honneur aux modistes qui les ont créés!

Le chapeau sans passe a frappé particulièrement notre attention par sa nouveauté ; voici notamment deux modèles que nous recommandons à nos lectrices.

L'un en paille à jour, formant damier, est entouré d'une guirlande de jeunes pousses vert tendre, posée à plat et formant la bride depuis le bas derrière. Des pampilles de mousse, avec brins de réséda, fleurs et fruits de fraisier, complètent la guirlande et constituent une sorte de cache-peigne derrière. Le tout, combiné avec goût, est une merveille d'art.

L'autre modèle est en paille noire dentelée, à fond timbale et passe imperceptible, recouverte du reste par une guirlande. Celle-ci est en feuillage sombre, mais varié et très-touffu; il s'en échappe une frange de réséda qui tombe sur les cheveux. Aigrette de roses thé noir fermant le chapeau sur le côté par un bouquet de roses assorties.

En attendant le chapeau de voyage, toutes les faveurs de nos élégantes se portent sur le chapeau « empire » et la capote « à l'embéguinée.»

Le premier a des allures assez tapageuses avec son fond recourbé en avant, sa passe haute et ses plumes en panache : un petit bavolet de ruban, avec agrément de paille, et des mentonnières en pareil sont de toute rigueur! On adopte, pour ce genre, des couleurs un peu heurtées, — loutre et vésuve, — ou d'une douceur idéale, comme bleu azur et vert absinthe ; les plumes semblables, cela va sans dire. Certains caractères de beauté sont très-embellis par ce genre de coiffure, qui ne convient, nous devons l'avouer, qu'à un très-petit nombre de femme.

La capote « à l'embéguinée » est un modèle bien petit, qui enferme le visage très-étroitement, avec des brides serrées contre le menton. On est tout à fait chez soi là-dedans, et comme on n'a pas la possibilité d'étaler une masse de cheveux, on se fait un petit bandeau plat qui donne un air de candeur parfaite! Sous le bavolet de la capote sort un second bavolet, en plissés de mousseline ou de crêpe lisse et valenciennes. C'est avec cette coiffure qu'on fait ses visites intimes et ses courses chez les fournisseurs. — Voici un modèle plein de simplicité : paille noire, ruban de satin vert russe, chou de coques sur le sommet d'où descendent les brides assorties ; petit nœud sans pans sur le bavolet ; bouquet mignon de fleurs jardinière placé bas sur le côté ; bavolet de dessous et tour de tête en crêpe lisse, à bords pointillés de chenille noire.

Une très-gracieuse création à noter, c'est la robe bretonne pour baby d'un an : conception heureuse dont plus d'une lingère voudrait avoir le mérite. Ce modèle est tout simplement une robe princesse en piqué blanc, complétement ouverte sur un devant tablier. Une broderie anglaise assez basse se rabat des bords du piqué sur la robe. Le devant tablier est en nansouk, froncé, décolleté en carré; le haut est bordé, et le milieu du plastron coupé à distances égales par deux entre deux de broderie bretonne. Un haut volant de broderie anglaise termine le bas du tablier et fait le tour de la robe de piqué sous le bord de laquelle il est assujetti.

La dentelle Clovis, blanche ou de deux couleurs, continue d'être fort agréablement utilisée. Une des plus simples façons consiste à garnir de deux rangs de cette dentelle, bleue, et blanche, nous le supposons, — une longue bande de mousseline blanche coupée en biais. Cette combinaison donne un fichu que l'on peut disposer en tous sens, soit autour d'une robe ou veste en châle qu'il encadre en se terminant par des nœuds de ruban, soit sur un corsage ouvert en carré dont on lui fait prendre les contours, arrêtant les angles par un bouquet ou une cocarde de ruban.

Le col rabattu s'impose de plus en plus à la mode, non pas encore comme modèle classique en toile, mais plutôt comme fantaisie élégante. Il se manifeste sous forme du genre de fichu que nous venons d'indiquer, en broderie anglaise ainsi que nous l'avons dit dernièrement, enfin en nansouk brodé au plumetis, avec volant assorti sur le bord. Ce modèle, d'une grâce sans pareille, est également utilisé pour les toilettes d'enfants et de fillettes; on abandonne pour eux, avec assez de raison, le col montant, beaucoup trop sérieux pour leur tête mutine.

Le col anglais, genre marin, en toile blanche est, pour ainsi dire, réservé aux jeunes garçons, jusqu'à l'époque de la première communion.

Charade.

Mon premier n'est pas sain d'esprit
Mon second est la maladie
Que Saint-Hubert, dit-on, guérit ;
Mon tout se trouve à l'écurie.

Le mot du Logographe d'avant-hier, est : *Fourrage, gare, or, fer, eau, feu, re, fa, rage, age, forge, rouge, orage, gouffre, orge, fou, rue, feu, rue, auge, orgue, grue, rare, Fo.*

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décrets portant nomination aux évêchés de Langres et de Saint-Flour.
Médailles d'honneur.

—

M. l'abbé Bouange, ancien vicaire-général des diocèses de Saint-Flour et d'Autun, curé de Saint Géraud, à Aurillac (Cantal), est nommé à l'évêché de Langres, en remplacement de Mgr Guerrin, décédé.

—

M. l'abbé Baduel, curé de Notre-Dame, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), est nommé à l'évêché de Saint-Flour, en remplacement de Mgr Lamouroux de Pompignac, décédé.

Paris, le 18 juin 1877.

Les députés de la gauche républicaine et de l'union républicaine se sont réunis hier à trois heures, à Paris, aux locaux ordinaires de leurs séances, boulevard des Capucines et rue Boissy-d'Anglas, pour délibérer sur la marche à suivre pour la suite de la discussion sur l'interpellation.

Il paraît décidé que ce sera M. Jules Ferry qui répondra à M. le ministre des affaires étrangères. MM. Lamy et Léon Renault doivent également prendre la parole.

Les deux réunions de la gauche républicaine et de l'union républicaine, ont, avant de se séparer, voté par acclamation des remerciements à M. Gambetta pour son discours de samedi.

—

Les membres de la gauche du Sénat se sont réunis hier, à deux heures du soir, dans la salle des conférences du boulevard des Capucines.

Ils ont examiné la conduite à tenir dans la discussion qui doit avoir lieu aujourd'hui, dans les bureaux sur la proposition de dissolution, et arrêté les candidatures des commissaires dans chaque bureau.

D'après la composition des bureaux, trois ont une majorité républicaine, trois autres une majorité anti-républicaine, et dans les trois derniers, le résultat du vote n'est pas absolument certain.

La commission comptera donc au moins trois membres opposés et la dissolution.

—

« Aujourd'hui, dit le *Constitutionnel*, au début de la séance de la Chambre des députés, M. le duc Decazes fera une déclaration très-importante qui réduira à néant les calomnies des radicaux et les propagateurs des nouvelles aussi mensongères qu'anti-patriotiques. »

» Le Sénat, dit le *Soleil*, ne refusera pas au Maréchal la dissolution. Il ne peut pas la refuser. Deux considérations supérieures lui font un devoir de l'accorder, pour deux motifs, dont l'un n'est pas indiqué dans le message, parce qu'il n'y eût pas été à sa place.

» C'est celui-là qui est le plus grave.

» Le gouvernement du maréchal et la majorité de la Chambre ne peuvent plus se retrouver en face sans se heurter. On l'a bien vu à la séance de samedi.

» La dissolution est donc devenue inévitable. Cette nécessité, qui s'impose au maréchal, s'impose également au Sénat par le devoir qu'il a de dénouer cette situation aiguë, sans risquer d'ouvrir une crise gouvernementale. C'est là le motif grave dont nous avons parlé.

» Si le Sénat émettait un avis contraire, combien serait fausse et difficile la position du maréchal ayant contre lui les deux autres pouvoirs!

» Le maréchal ne serait-il pas amené alors à donner sa démission? Son droit serait de rester : sa volonté ne serait-elle pas de partir?

» Le Sénat aurait assumé sur lui une bien lourde responsabilité. Cette responsabilité, il ne voudra pas la prendre, il ne la prendra pas. »

La *Marseillaise* signale ces causes : « dans la première est la netteté d'action du gouvernement, en demandant la dissolution et en dissipant ainsi toute incertitude.

» La seconde est l'assurance qu'il n'y aura pas de coup de force....»

—

Le *Radical* annonce qu'il publiera son dernier numéro mercredi matin.

—

« Le *Constitutionnel* dit que dans deux quartiers de Paris, le message du Maréchal a été lacéré pendant la nuit. Par ordre du préfet de police, une surveillance active va être exercée et les individus qu'on surprendra déchirant les documents officiels, seront traduits devant les tribunaux. »

—

Petite bourse du dimanche.
3 o/o 69.30.
Emprunt 105.53.
Banque ottomane nouvelle 243.75.
Italien 70.62.
Chemins Egyptiens 304.37.
Florins 58 1/2.
Tendance ferme.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Constantinople, 17 juin,

Un télégramme de Mouktar-Pacha commandant en chef de l'armée d'Asie, en date du vendredi 15 annonce qu'un engagement a eu lieu dans les environs de Molla avec les troupes sous les ordres de Suleiman pacha ...

Les russes ont été repoussés.

L'artillerie de Kars empêche les russes de construire des ouvrages offensifs contre la place.

Raguse, 17 juin.

Source Slave. — Pendant toute la journée d'hier un sanglant combat a eu lieu entre dix mille Turcs et trois mille Monténégrins, à Rasinog lavica. Les Turcs ont été complètement battus ; ils ont été poursuivis jusqu'à 3 puz laissant 2,000 morts sur le terrain. Les pertes des Monténégrins sont beaucoup moindres.

Bucharest, 17 juin.

Le prince Milan, à son arrivée ici, a été reçu par les ministres Bratiano et Cogalniceano.

Le prince Charles, au palais Cotroceni, près du Czar, ne put recevoir le prince Milan ; mais après le départ du Czar, il fit au prince, une visite que celui-ci lui rendit aussitôt.

Bucharest. 17 juin.

Dans la journée d'hier, pendant que les Turcs exécutaient un mouvement vers Ak-Palanda, ils furent aperçus par les Roumains postés à Luiperceni, près Kalafat dont les batteries ouvrirent un feu bien dirigé qui mit les Turcs en débandade.

Athènes, 17 juin soir.

L'escadre anglaise quittera demain Phalère pour aller à Nanplée.

Elle reviendra samedi.

Un grand conseil des ministres a été tenu aujourd'hui au palais sous la présidence du roi.

On y a discuté la politique actuelle de la Grèce et les emprunts conclus en 1824 et en 1825 dont le ministère a reconnu le tiers (?)

Raguse, 17 juin, 9 h. soir.
(Source slave).

Hier, après un combat d'avant-poste sans résultat décisif, Nicksik a été ravitaillé par un convoi de 3,000 chevaux chargés de vivres.

La supériorité numérique des turcs protégés par les canons des forts, n'a pas permis aux Monténégrins d'empêcher cette opération.

Hier, Mehemet Ali Pacha, parti de Béran avec 28 bataillons, s'est avancé dans le Monténégro, mais il a été entièrement défait près de la rivière Jalouka, et forcé de se retirer. Les Monténégrins, en le poursuivant, ont incendié tous les villages turcs du district de Wassoyevich. Le territoire Monténégrin se trouve ainsi complétement délivré des turcs.

Alger, 17 juin, 3 heures.

Ce matin, toute la ville était en fête à l'occasion de l'anniversaire du débarquement des Français en Algérie, (15 juin 1830). A sept heures du matin, M. le général Chanzy gouverneur-général, a passé sur le champ de manœuvres de Mustapha la revue des troupes de toutes armes de la garnison d'Alger. Les officiers et la troupe étaient en tenue de campagne. Le général Chanzy est arrivé par la Fontaine-Bleue et a été acclamé par la population européenne et indigène massée sur ce point.

Après la revue, les punitions disciplinaires pour fautes légères ont été levées et une ration de vin pour les troupes françaises, de café et de sucre pour les turcos et les spahis, a été accordée à titre de gratification.

A onze heures et demie, le service religieux et d'actions de grâce a été célébré à la cathédrale par Mgr Lavigerie. Les autorités militaires y assistaient en grande tenue de service.

Immédiatement après la messe, la population d'Alger s'est dirigée, en corricolo et à pied, vers Sidi-Ferruch où a eu lieu, le 15 juin 1830, le débarquement de l'armée française.

Les vieux Algériens réunis sur cette plage glorieuse, ont décidé d'élever un monument en l'honneur de SION, chef de la grande hune de la frégate *la Thémis*, et de BRUNON, matelot de *la Surveillante*, qui eurent l'honneur de planter les premiers, sur la plage algérienne, le drapeau blanc fleurdelysé de la France.

New-York, 17 juin.

Des avis de Galveston, en date du 11 juin, annoncent qu'un détachement de troupes régulières mexicaines a franchi le Orio-Grande à 20 milles du fort Clark et pénétré dans le Texas, afin d'éviter un conflit avec les troupes révolutionnaires.

Celles-ci, ayant passé la rivière, la même nuit, attaquèrent les troupes mexicaines, leur tuant et blessant beaucoup d'hommes, puis retournèrent sur le territoire mexicain. Les autorités militaires américaines ont interné 1 colonel, 8 officiers et 31 soldats mexicains pour cause de violation de frontière,

DERNIÈRE HEURE

St-Pétersbourg, lundi, 18 juin.

Un télégramme officiel, signale plusieurs attaques des Turcs, en Asie, contre les Russes, dans les journées des 13, 14 et 15 juin.

Les Turcs auraient été repoussés.

DÉPÊCHES PARLEMENTAIRES

—

Versailles, 11 heures.

Depuis hier à cinq heures du soir, on fait queue devant la Chambre.

La foule est plus calme; il y a une détente dans les esprits.

Les républicains comptent sur la dissolution pour aujourd'hui.

Versailles, 1 h. 10 m.

M. le duc Decazes va prononcer une déclaration développée sur les relations étrangères.

Il se confirme que M. Jules Ferry ou M. Louis Blanc répondront.

M. Choiseul lira un ordre du jour qu'on refuse de communiquer, parce qu'il est possible que les termes en soient modifiés, au cours de la discussion.

Paris, lundi 18 mai, 10 h. 50, matin.

L M. Gambetta va mieux.

Versailles, lundi, 18 juin,
1 h. 40 soir.

On croit que si un ministre doit parler aujourd'hui, après M. le duc Decazes, ce sera M. Paris, ministre des travaux publics.

Le Sénat ne votera probablement la dissolution que mercredi.

Versailles, 2 heures.

Le train parlementaire a été arrêté entre Courbevoie et Asnières par la locomotive d'un train de marchandises dont la bielle s'était brisée.

M. Grévy, fort effrayé, est descendu du train.

La voie est déblayée. Aucun accident. Mais la nomination de la commission est retardée, ainsi que la séance de la Chambre.

Versailles, trois heures.

Les bureaux du Sénat se réunissent maintenant pour nommer la commission chargée d'examiner la demande de la Chambre des députés.

Tous les sénateurs de l'extrême droite et le groupe constitutionnel voteront pour la dissolution.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 18 juin 1877.

(Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.)

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à trois heures.

M. LAROCHE-JOUBERT répudie une interruption que lui attribue le *Journal officiel*.

Le procès-verbal est adopté.

Déclaration du ministre des affaires étrangères.

M. LE DUC DECAZES, ministre des affaires étrangères, monte à la tribune.

Le ministre lit une déclaration courageuse, noble et patriotique contre le thème présenté par M. Gambetta, accusant le gouvernement du 16 mai d'inquiéter l'Europe et de provoquer la guerre.

M. Decazes a beaucoup de peine à dominer les interruptions systématiques de la gauche.

Il dit qu'il est nécessaire de ne point laisser la France sous l'impression de quelques-unes des paroles prononcées samedi par M. Gambetta.

Cet orateur a déclaré qu'il croyait devoir « rassurer l'Italie sur les intentions du gouvernement de la France, tombé entre des mains suspectes » (à gauche : très-bien! c'est vrai!). C'était, Messieurs, prendre une peine inutile!

Les dispositions du gouvernement français sont bien connues à Rome où elles sont appréciées comme elles le doivent être.

On s'est efforcé, il est vrai, de représenter le nouveau cabinet sous un jour de nature à préoccuper l'Italie.

M. Decazes a donc adressé le 22 mai à l'ambassadeur de France près le roi d'Italie, une dépêche lui indiquant le double caractère de l'acte du 16 mai, exprimant l'espoir que le temps détruirait toutes les préventions, s'il en existait encore et affirmant que la France entend suivre la politique pacifique et cordiale à laquelle le président du cabinet s'est associé de tout temps.

La dépêche ajoutait que si les idées religieuses pouvaient provoquer quelque agitation, cette agitation serait réprimée par les pouvoirs publics.

Quelques jours après, une communication faite par M. Cialdini, ambassadeur d'Italie, exprimait l'impression satisfaisante causée au gouvernement italien par la déclaration du nouveau cabinet; elle exprimait aussi l'espoir que les relations d'amitié existant entre les deux pays ne seraient pas troublées.

Est-ce là, dit le ministre, le langage d'un gouvernement pour lequel le cabinet serait un objet de réprobation? (Très-bien! très-bien! à droite.)

Les relations entre la France et l'Italie restent amicales et confiantes; la preuve en est faite!

On n'a pas craint de dire que la dissolution était la préface de la guerre. S'il était vrai que ces sentiments existassent...

M. GAMBETTA interrompant : Ils existent contre le coup d'Etat du 16 mai! (Applaudissements à gauche. — Cris : à l'ordre! à l'ordre!)

M. LE DUC DECAZES répète : Si ces sentiments avaient existé réellement, M. Gambetta et ses amis n'auraient pas dû s'y associer; ils auraient dû protester contre eux, au lieu de les provoquer! (Bruit à gauche — Oui! oui! et applaudissements à droite.)

Le patriotisme devrait dominer nos dissentiments intérieurs.

(Ces paroles du ministre soulèvent une scène violente. La gauche témoigne d'une colère véhémente ; la droite applaudit chaleureusement).

M. Decazes continue : Tous les partis en France veulent la paix; les puissances savent que rien n'est changé dans notre politique extérieure, qui restera pacifique et recueillie.

Le ministre lit une dépêche de l'ambassadeur de France à Berlin, attestant que nos relations avec la Prusse sont excellentes. Le changement de Cabinet est considéré comme un fait d'ordre intérieur qui ne peut avoir aucune influence sur ces relations.

Des assurances semblables sont venues des Cabinets de Saint-Pétersbourg, de Madrid et de Vienne. (Double salve d'applaudissements à droite).

M. Decazes descend de la tribune; les membres de la droite l'entourent et le félicitent.

M. PARIS, ministre des travaux publics, répond maintenant à l'interpellation déposée samedi, au nom des gauches, par M. Bethmont.

Il dit qu'on condamne le ministère avant même de l'avoir entendu : les journaux de la majorité constatent, en effet, qu'un ordre du jour motivé blâmant le ministère est déjà arrêté.

M. Gambetta oublie, ajoute le ministre, qu'on ne traite pas d'une succession non ouverte, surtout avec la clause de substitution.

Les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon sont antérieurs aux lois constitutionnelles; ils doivent durer jusqu'en 1880 et on sait que le maréchal n'est pas homme à se dégonter de l'accomplissement de son devoir. Il a dit : « J'y suis, j'y reste! » et personne n'est autorisé à escompter sa démission.

La prorogation a été prononcée dans le but d'apaiser les esprits. Cet espoir a été déçu.

M. Paris répète que la crise commerciale date de 1876. Une amélioration légère est déjà survenue. La prospérité renaîtra quand on saura que le gouvernement est dans des mains fermes.

M. Paris défend le droit du Maréchal de dissoudre la Chambre.

Il parle du droit de révision; il n'admet pas qu'on présente la République comme définitive. (Exclamations à gauche.)

Il reproche à la Chambre de vouloir rétablir indirectement la permanence du Parlement.

Le Président ne doit pas être l'instrument aveugle du Parlement. Il doit avoir une politique à lui, puisqu'il a le droit d'ajournement et de dissolution.

La séance continue.

AVIS AU PUBLIC

Nous publierons dans la soirée une seconde édition avec le complément de nos dépêches.

Cours officiels de la Bourse

16 juin. — 5 heures soir.

Huile de colza en f. d.	90 50	Sucre-vieux	57 50 57 ..
id. en tonnes	93 50	Farines 8 m.	64 50 .. ..
id. d. usée	100 50	id supérieur	61 25 .. ..
Huile de lin en fûts d.	75 75	Suifs	97
id. en tonnes	77 75	Café de Java	220
Suc 100 .. 88 s. 10/12d.	72 10	id. Ceylan	215
id. 7/9 disp.	78 50	id. Haïti	210
id blanc 3 c.	79 25	id. Rio	190
Raffinée bonne sorte 162 s.	...	Cacao de Para.	100
id. elle sorte	154	id. Guayaquil	100
Certificats de sortie	74 25	id. Haïti	110
Mélasse de fabrique	19 11 50	id. Trinité	105
id raffineri.	13 18 50	id. Caraque	90 à 100

PARIS, 18 juin. — Dépêche de 2 heures			
Colza courant	90 50	4 derniers	58 75
Juillet	91 >>	Suc. 88° d., 10/12	72 40
Juillet-août	90 75	» 7/9 disp.	78 40
4 derniers	91 >>	» bl. n° 3 cour.	80 25
Lin courant	76 >>	Livr. 4 d'octobre	81 25
4 derniers	76 >>	Farines 8 m., c.	64 75
Juillet-août	73 50	4 derniers	65 50
Spiritueux cour.	57 25	Juillet-août	65 50
Juillet-août	57 75	Marque Darblay	69 >>

HAVRE, 15 JUIN.			
Valeurs.	Cts pr.	Cts du 16 juin	
Courcelles-L.	810 >>	>>>> >> >>>	
Crespin-lez A.	150 >>	>>>> >> >>>	
Marly .. .	320 >>	>>>> >> >>>	
Aimoulin-D.	185 >>	>>>> >> >>>	
St-Aldegonde	>>>> >>	>>>> >> >>>	

Compagnie des Tramways de Roubaix Tourcoing

Messieurs les porteurs d'Obligations de la Compagnie, sont informés que les intérêts échéant sur ces titres au 1er juillet 1877, (coupon n° 2) seront payés à partir de cette époque, à raison de 14 fr. 10 c., impôt déduit, savoir :

A PARIS, au siége social, 5, rue Meyerbeer, de dix heures du matin à deux heures.

ET A ROUBAIX, au siége d'exploitation, 21, rue du Grand-Chemin.

Viande et Quina

Le Vin Arom, au Quina et aux principes de la **viande**, fortifie et enrichit le sang, rend l'appétit et les forces, assure les digestions, combat les épuisements, les fièvres et les diarrhées; dans l'appauvrissement du sang, l'anémie et les convalescences, il déclare que l'on ne peut pas employer un tonique plus efficace.

Docteur BEATULUS, prof. de physiologie.

A l'Exp. Paris, 1875, ce vin a reçu du jury médical la plus haute récompense décernée aux vins médicinaux. — Roubaix, chez MM. COILLE, DESCHOTT, pharmaciens. 13563

Refusez toute Contrefaçon

—N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 83,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,322 M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr., 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. soit environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Léon Danzet, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie, Place Vendôme, 26 à Paris.